



Créer un Rapport de Force Pour Gagner !

Printemps 2011 : encore une fois, rien ne va plus dans les établissements de la Petite enfance : surcharge de travail administratif, manque d'effectifs, travail d'encadrement non reconnu, prime d'assiduité injuste, usure physique, manque d'attractivité, poids excessif de la hiérarchie...

Les responsables, en se mobilisant massivement, ont déjà obtenu quelques avancées : création d'une prime d'encadrement (dont le montant proposé est inacceptable !) et transfert de plusieurs tâches administratives durant l'année 2011.

Confrontée à ce conflit, la municipalité a accepté, en parallèle, d'ouvrir des discussions sur la prime d'assiduité et le volant de remplacement.

Elle reconnaît le manque d'efficacité et le caractère discriminatoire de la prime d'assiduité supposé lutter contre les absences et propose la mise en place d'une nouvelle prime avec une part fixe et une part variable (basée sur la présence). Elle reconnaît aussi l'insuffisance du volant de remplacement mais ne formule aucune proposition chiffrée d'embauche de personnels titulaires.

Ce sont de petites avancées, mais pour améliorer sensiblement nos conditions de vie au travail, il faut une forte mobilisation de tous et de toutes !

Suite aux assemblées générales du 24 mars (responsables et adjoints) et du 26 avril (autres personnels), l'intersyndicale *CFDT CFTC CGT SUPAP-FSU UCP UNSA* revendique :

- en remplacement de la prime d'assiduité, le **versement d'une prime annuelle de 1500 euros** pour chaque agent ;
- la création d'un **volant de remplacement équivalent à 2 agents par établissement.**

Pour gagner, l'intersyndicale vous propose de participer à un mouvement original dont l'objectif est de **perturber durablement le fonctionnement des établissements** :

- **du 6 au 16 mai**, diffusion d'une lettre aux parents (information sur nos revendications et appel à leur soutien) ;
- **mardi 17 mai** appel à la grève le matin (une demie journée ; retenue 1/60^{ème} du salaire) **pour tous les personnels et assemblée générale** à la Bourse du travail (3 rue du château d'eau, métro République) à 9h précise.
- **mercredi 18 mai** appel à la grève le matin (une demie journée ; retenue 1/60^{ème} du salaire) **pour les responsables et adjointes** ;
- **jeudi 19 mai** appel à la grève le matin (une demie journée ; retenue 1/60^{ème} du salaire) **pour les AP, ATEPE, EJE, ASC et APE** ;
- **vendredi 20 mai** appel à la grève le matin (une demie journée ; retenue 1/60^{ème} du salaire) **pour toutes les catégories et assemblée générale** à la Bourse du travail (3 rue du château d'eau, métro République) à 9h précise pour faire le bilan et décider ensemble de la poursuite éventuelle du mouvement ;

Pour gagner, participez massivement
à la diffusion de l'information aux parents
aux demies journées de grève
aux assemblées générales !

Exemples d'horaires :

- *pour une prise de service à 7h30 vous commencerez à 12h21 (3h51 +1h de déjeuner)*
- *pour une prise de service à 8h30 vous commencerez à 13h21 (3h51 +1h de déjeuner)*
- *pour une prise de service à 9h vous commencerez à 13h51 (3h51+1h de déjeuner)*
- *pour une prise de service à 9h48 vous commencerez à 14h39 (3h51 +1h de déjeuner)*